MIVILUDES

Mission
interministérielle
de vigilance
et de lutte
contre les dérives
sectaires

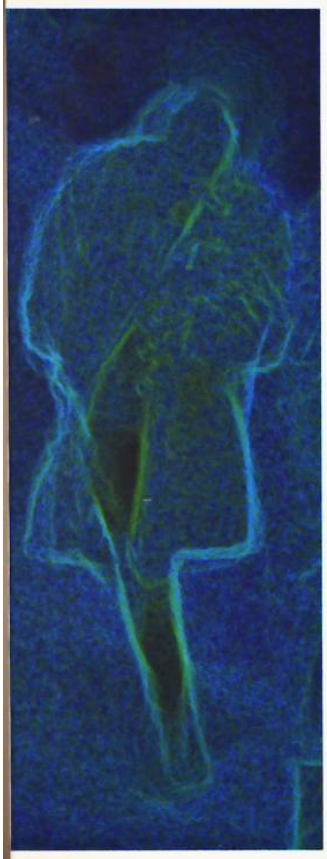

Sectes et laïcité

La **documentation** Française

façon inédite, c'est tout simplement que le dispositif de la régulation est concrètement entre les mains de la puissance publique qui n'a précisément pas les outils pour l'assurer parce qu'elle ne peut pas connaître les croyances sauf à abandonner les principes les plus fondamentaux de la laïcité. Donc, cette puissance publique se trouve entre le marteau et l'enclume, complètement coincée, avec une culture croissante du risque zéro. Il n'y a pas d'activité humaine et surtout pas la religion qui puisse rentrer dans une sorte de régime aseptisé du spirituel mou où il n'y aurait pas de risque. Cela n'existe pas. C'est une activité qui par nature comporte un certain nombre de risques et du risque inéliminable, qui plus est, du risque que des individus majeurs ont le droit de prendre ; c'est-à-dire que le droit à la radicalité religieuse est aussi un droit que l'État doit protéger. Donc on lui demande tout à l'État car il faut que dans une société démocratique, des individus majeurs qui décident de vivre pauvres, chastes et obéissants, ne soient pas placés sous tutelle judiciaire pour débilité mentale.

Donc, il faut à la fois protéger la radicalité religieuse, protéger les personnes faibles des dérapages, ce que je viens de dire, tenir compte des susceptibilités des institutions – qui bien que largement déboutées de leur pouvoir entendent quand même encore l'exercer, même si ça marche dans le vide – le résultat, je le préfère pour les politiques que pour moi.

Sébastien Fath,

chercheur au CNRS,
groupe de sociologie de la religion
et de la laïcité

Les évangéliques. Définition et mise en perspective

« *L'étonnant succès des Églises évangéliques* ».

C'est ainsi que le quotidien *La Croix* a titré, le jeudi 6 mars 2003, la double page qu'elle a consacrée aux Églises évangéliques en France. Claire Lesegretain [83], qui signe l'article principal, souligne ceci : « *Avec près de 1 800 lieux de culte et quelque 350 000 membres en France, le courant évangélique ne cesse de progresser depuis une trentaine d'années* ». On souligne son caractère populaire, moralement conservateur, leur accent sur le choix personnel et la modestie de la formation dispensée à la plupart des pasteurs. Parmi les acteurs interrogés, on trouve Jean-François Serres [84], fils du philosophe Michel Serres, qui s'est converti et a rejoint les Églises baptistes, où il travaille dans une cité difficile de région parisienne (Bobigny). Il déclare : « *Le plus grand scandale n'est pas le manque de formation pastorale mais le peu de chrétiens*

83. Lesegretain C., « L'étonnant succès des Églises évangéliques », *La Croix*, 6 mars 2003, p. 14.

84. Serres J.-F., cité par Lesegretain C., « L'étonnant succès des Églises évangéliques », *op. cit.*, p. 15.

qui viennent vivre avec les pauvres ! » L'aperçu donné du mouvement évangélique par le journal *La Croix* est naturellement loin d'être exhaustif. Mais il a le mérite de pointer quelques traits forts du protestantisme évangélique aujourd'hui : c'est un christianisme de conversion en expansion, ancré dans les milieux populaires, qui suscite l'étonnement dans une société française par ailleurs largement sécularisée.

Pour cerner brièvement les contours de cette culture religieuse spécifique, sous l'angle du rapport à la société et des enjeux sectaires, voici deux étapes : il convient tout d'abord de proposer une présentation générale du mouvement, puis d'examiner successivement, dans un second temps, les atouts sociaux et les faiblesses des protestants évangéliques face aux dérives sectaires.

Présentation générale

Les Évangéliques sont des chrétiens, rattachés au protestantisme. Ils représenteraient, dans le monde, environ 200 millions d'individus. Si l'on compte les Pentecôtistes, on arrive alors à une statistique comprise entre 400 et 500 millions d'individus (on n'est pas à 100 millions près), ce qui est énorme. Près d'un Guatémaltèque sur trois est aujourd'hui évangélique (généralement de tendance Pentecôtiste). Plus d'un Américain sur quatre est Évangélique. En Russie, les Évangéliques constituent la principale mouvance religieuse, loin derrière l'orthodoxie et devant le catholicisme. En France, les Évangéliques pèsent aujourd'hui un tiers du protestantisme (au moins) soit 350 000 personnes. Ils constituaient moins de 100 000 personnes en 1950. Bien intégrés dans la société, qu'ils influencent par leur engagement [85], ils se réclament d'un « christianisme de conversion » militant. Répartis dans une multitude de dénominations, associations, groupes, Églises, voire « sectes », les Évangéliques sont très divers. Quels critères retenir pour les définir ?

On peut retenir quatre critères commodes qui, combinés entre eux, permettent presque à coup sûr de définir un protestant évangélique. Ils sont empruntés à l'historien britannique David Bebbington [86], mais beaucoup de spécialistes les reprennent, en les reformulant à leur manière. Les voici brièvement définis :

Biblicisme : rôle central de la Bible, dans la perspective du *Sola Scriptura* protestant. La Bible est lue comme « Parole de Dieu », avec peu de médiations critiques. Elle est considérée normative à la fois sur le plan théologique et pratique (ascèse quotidienne) ce qui n'empêche pas une grande variété d'interprétations.

Conversion : tout chrétien est appelé à se « convertir », c'est-à-dire faire l'expérience d'un changement profond de vie suite à son adhésion religieuse. La conversion est supposée induire une reconfiguration du quotidien individuel, marqué par de

85. Martin-Luther King, Billy Graham, Jimmy Carter, George W. Bush aux États-Unis, affichent ou ont affiché l'étiquette évangélique.

86. Bebbington D. W., *Evangelicalism ire Modem Britain : A History from the 1730s to the 1980s, London*, Unwin Hyman, pp. 2-17, 1989.

nouvelles valeurs (rôle de l'espérance), une nouvelle ascèse (renoncement à la drogue, l'alcool, la sexualité hors mariage).

Crucicentrisme : la Croix est un thème majeur de prédication, mais aussi un élément pivot de la doctrine des évangéliques. Elle renvoie selon eux au lieu où Jésus-Christ, Fils de Dieu, est mort pour les péchés du monde avant de ressusciter.

Militantisme : les Évangéliques valorisent beaucoup l'idée d'engagement, souvent dans le cadre d'Églises dites de « professants », c'est-à-dire où l'on entre en tant que membre après (et après seulement) profession publique de sa foi. L'orthodoxie doit s'accompagner d'une orthopraxie la foi doit « se voir », « faire envie », au cœur de la société.

Il est à noter que ces critères se retrouvent, à des degrés divers, dans toutes les traditions chrétiennes (on en reconnaît également certains dans d'autres religions). Les protestants évangéliques ont cependant la particularité de les combiner systématiquement. Par exemple, une Église évangélique ne saurait renoncer à la mise en avant du militantisme, du témoignage intramondain de chaque membre. De la même manière, la conversion apparaît, dans tous les milieux évangéliques, comme la clef de voûte du système, qui permet d'identifier les *insiders* et les *outsiders*. On pourrait ajouter un cinquième critère, celui de la « régulation par le bas ». Les Églises évangéliques sont peu institutionnalisées, elles répugnent à la centralisation. Elles mettent en valeur la fraternité élective, sur des modes généralement démocratiques (élection du pasteur par les fidèles).

Situation historique

Les racines des protestants évangéliques se retrouvent dès le début du protestantisme, au XVIe siècle, particulièrement dans deux courants : la Réforme dite « *radicale* », qui revendique la séparation des Églises et de l'État et plaide pour des assemblées autonomes composées de convertis ; le « *non-conformisme* » anglais, qui conteste la synthèse anglicane d'Église d'État et souhaite aller plus loin dans le calvinisme. À noter que le baptisme, qui aujourd'hui apporte des dizaines de millions de fidèles aux contingents évangéliques, est né à la jointure de ces deux traditions, à partir de 1608, dans les Provinces-unies. Si ces deux courants protestants du XVIe siècle peuvent être clairement identifiés comme à la racine d'un certain nombre de traits « typiques » des évangéliques, on ne saurait pour autant tracer une filiation directe, génétique.

En revanche, du XVIIe au XXe siècle, trois étapes ont plus directement contribué à l'affirmation de ce qu'on appelle aujourd'hui le protestantisme évangélique : le mouvement des « réveils », redynamisation militante du protestantisme, du XVIIe au XIXe siècle. À l'intérieur de ces vagues de « réveils », on peut distinguer en particulier le piétisme allemand (XVIIe-XVIIIe siècles) et le méthodisme anglo-saxon (XVIIIe-XIXe siècles) ; l'émergence du pentecôtisme et du fondamentalisme protestant au début du XXe siècle. Ces deux courants reprochent au protestantisme, soit un déficit d'expérience (pentecôtisme), soit un déficit d'orthodoxie doctrinale (fondamentalisme) ; la visibilité institutionnelle des Évangéliques, à partir de 1942-1943 :

en réaction au maximalisme jugé outrancier des fondamentalistes, les Évangéliques créent de multiples organisations propres, institutions, réseaux. Exemple : l'Alliance Évangélique Universelle *(World Evangetical Fellowship).*

En France

Le protestantisme évangélique est aujourd'hui très visible en France, toutes choses égales par ailleurs. Dans la plupart des municipalités françaises, il y a aujourd'hui davantage de communautés de type évangélique que de communautés de type réformées ou luthériennes, qui représentent le protestantisme anciennement concordataire. Beaucoup d'élus locaux, d'acteurs sociaux composent et travaillent avec ces groupes, sans toujours connaître leur histoire. Cette présence évangélique remonte dans certains cas au début du XIXe siècle. On peut distinguer quatre étapes d'implantation.

Un courant balbutiant (1802-1849) : quelques centaines de protestants « non-concordataires » s'organisent. Les principaux sont les Baptistes et les Méthodistes, qui apparaissent à partir de 1810-1820. Plusieurs sociétés bibliques et sociétés d'évangélisation sont constituées durant cette période (Société Évangélique fondée en 1833). Leurs effets sont surtout sensibles dans la période suivante.

Un essor dans la dispersion (1849-1921) : de quelques centaines, les Évangéliques passent à quelques milliers, mais leur influence déborde largement de leurs rangs puisqu'une large moitié de l'ensemble réformé revendique alors l'étiquette Évangélique. La République, qui fait tomber les discriminations, favorise leur développement. Apparition des « Églises libres » – depuis 1849 –, des assemblées de frères, des premiers pentecôtistes, de l'Armée du Salut. Durant cette période, les Évangéliques recueillent les fruits de leur adaptation aux nouvelles conditions sociales (promotion de l'association, du mode démocratique) et de leurs organisations missionnaires.

Une phase de structuration et de visibilité accrue (1921-1965) : d'un après-guerre à l'autre, on observe la création de multiples organisations évangéliques en France, tandis que l'évangélisation continue à faire croître les effectifs, qui dépassent les 100 000 en 1965. Dans le contexte de la « fin de la civilisation paroissiale » [87], les Évangéliques développent leurs propres modes de socialisation religieuse, basés sur l'association volontaire et le réseau. On peut mentionner, en particulier, la création du Centre évangélique d'information et d'action (CEIA) en juillet 1948. Après des démarrages timides, le CEIA s'affirma progressivement comme un lieu de rencontre obligé, un pôle de ralliement densifiant une mouvance passablement émiettée. Michel Evan [88] souligne à juste titre qu'il s'agit sans doute du *« seul lieu où les dirigeants évangéliques peuvent se rencontrer en toute indépendance »*. Ce cadre servit de matrice, quelques années plus tard, à la création en bonne et due forme, les 19 et

87. *Cf.* Hervieu-Léger D. et Champion F., *La fin de la civilisation paroissiale, Vers un nouveau christianisme ? Introduction à la sociologie du christianisme occidental,* Paris, Seuil, pp. 55-60, 1986.

88. Evan M., Blocher J., *J'ai cru et j'ai parlé.* Nogent-sur-Marne, éditions de l'Institut Biblique, p. 65, 1989.

20 mars 1957 à Orthez, d'une Association d'Églises de Professants [89], promise à un développement régulier. Plus tard encore, la Fédération Évangélique de France, créée en 1969, poursuit ce processus de mise en réseau des milieux évangéliques.

Une crédibilité élargie (1965 –...) : en parallèle à ce mouvement de structuration, on observe, à partir des années 1960, une évolution dans le statut et le rôle des évangéliques sur la scène religieuse française. La création de la Faculté Libre de Théologie Évangélique de Vaux-sur-Seine, en mai 1965 (puis celle d'Aix-en-Provence en 1974), a permis aux évangéliques de se doter d'une crédibilité élargie. Les autres protestants les prennent de plus en plus au sérieux, alors que la croissance évangélique ne se ralentit pas, pour atteindre environ 350 000 personnes en 2003. La stratification sociale des milieux évangéliques évolue, avec une proportion plus significative des classes moyennes et supérieures. Quand Billy Graham occupe Bercy, en 1986, le président du comité d'honneur qui l'accueille n'est autre que l'universitaire Pierre Chaunu, historien en Sorbonne. Tout en restant tributaire d'une approche populaire, voire populiste de la théologie chrétienne, le protestantisme évangélique s'ouvre aussi davantage, durant cette période, sur les débats intellectuels du temps. [90] Cette nouvelle crédibilité s'inscrit dans un contexte plus large où la société française et son paysage religieux connaissent des mutations très profondes. Les évangéliques sont marqués, comme les autres, par ces évolutions, générant des stratégies d'adaptation parfois très différentes d'un groupe à l'autre. Loin de constituer un « bloc » homogène, le protestantisme évangélique, durant cette période, apparaît d'une diversité persistante, tiraillé en particulier entre un pôle pentecôtiste-charismatique et un pôle piétiste-orthodoxe. La dimension d'ecclésiogénèse qu'on observe dans ces milieux rend également toujours problématique la quête de crédibilité affichée par certains *leaders* : tandis que certains groupes, comme les méthodistes, les libristes ou les baptistes accèdent effectivement à une position plus centrale au sein du protestantisme, d'autres groupes, nés plus récemment, se situent résolument à la périphérie du champ protestant, volontiers hostiles, ou indifférents aux modes de régulation collective mis en place par leurs « grands frères » [91].

Évangéliques et débat sectaire

Du point de vue de la question des sectes, le protestantisme évangélique n'apparaît pas au premier plan du débat. Cependant, en tant que chrétiens militants, les Évangéliques sont, potentiellement, concernés par de possibles dérives sectaires. Tout groupe qui demande un engagement militant important (qu'il soit religieux, philosophique, politique...) peut se prêter à des dérives. C'est bien le cas des Évangéliques. Pour situer

89. Sur une initiative conjointe de Blocher J. et des Églises Évangéliques Libres : on retrouve un axe baptiste-libriste qui fonctionna en bien d'autres circonstances.

90. À titre d'exemple, on peut citer les cinq colloques organisés par cette faculté entre 1997 et 2001 : colloque 1997 : « Regard sur la spiritualité évangélique » (avec notamment Séguy J.) ; colloque 1998 : « Laïcités. Enjeux théologiques et pratiques » (avec notamment Baubérot J.) ; 1999, « Le dialogue interreligieux » (avec notamment Zorn J.-F.) ; 2000 : « L'éthique du bonheur » (avec notamment Ricœur P.), et 2001 : « Catholiques et évangéliques en dialogue » (Sesbouë B.).

91. Fath S., « Réveil et petites Églises », numéro spécial de bilan historiographique *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français,* octobre-décembre, pp. 1101-1122.

le débat, quelques précautions doivent d'abord être prises. Après les avoir examinées, on passera successivement en revue les atouts sociaux des évangéliques face aux sectes, puis leurs terrains de fragilité.

L'affiliation (ou non) à la Fédération Protestante de France n'est pas, en soi, un signe de sectarisme. Pour des raisons doctrinales, tel ou tel groupe peut refuser d'adhérer à la FPF sans pour autant « flirter » avec un profil de type « Scientologie » ! Attention à ne pas faire d'une non-affiliation institutionnelle un critère de sectarisme.

L'évangélisation (dans le respect des libertés) n'est pas signe non plus de sectarisme. Tout comme le militantisme politique ou syndical (pour gagner des nouveaux adhérents), l'évangélisation a, en principe, droit à s'exprimer en République. Il se trouve que les protestants évangéliques mettent tout particulièrement l'accent sur la mise en avant, par chaque individu, de l'offre de salut en Jésus-Christ. Cette dynamique n'a jamais été culturellement très acceptée en France. Mais ces traits culturels, parfois teintés d'une intolérance dont les protestants, par le passé, ont fait les frais, n'ont pas vocation à valider automatiquement une rumeur sectaire.

La spiritualité évangélique est volontiers démonstrative. Elle a toujours dépaysé des personnes extérieures (y compris des catholiques) par certains de ses traits (prières spontanées, parfois simultanées, gestes pendant le culte, etc.). Les courants pentecôtistes et charismatiques mettent particulièrement l'accent sur l'extériorisation de la piété, dotée de caractères cathartiques qui peuvent se traduire parfois par des cris, des convulsions, des pertes d'équilibres (le fidèle tombe par terre). Ce caractère intense, assez proche d'une veine mystique, mais moins désordonné qu'il en a l'air, n'implique pas, en soi, des attitudes sectaires.

Le caractère peu institutionnalisé des évangéliques déroute aussi, dans un contexte français marqué par le centralisme jacobin. L'absence d'une institution centrale qui regrouperait et validerait les groupes évangéliques irrite parfois les acteurs sociaux. Enfin, rappelons cette dernière précaution : aucune situation « sectaire » ne doit être réifiée (d'où la fécondité de la notion de dérive sectaire, qui implique l'idée d'un processus). Une assemblée évangélique peut être sectaire en 1995 et ne plus l'être dix ans plus tard, et inversement. Ces différents éléments doivent nous inviter à prohiber les jugements hâtifs, qui peuvent conduire à des accusations infondées.

Après ces précautions préalables, examinons maintenant les atouts sociaux des protestants évangéliques face aux dérives sectaires.

Atouts sociaux des groupes évangéliques face aux dérives sectaires

Les atouts sociaux des groupes protestants évangéliques face aux dérives sectaires se repèrent principalement dans leurs modes de régulation, fondées sur le contrôle par le bas et le choix individuel.

Dans la ligne de la tradition protestante à laquelle ils se rattachent, les Évangéliques placent très haut la notion de choix individuel, et refusent viscéralement les

logiques d'embrigadement. Cette culture du choix individuel place *a priori* les Évangéliques à grande distance des profils de « secte ou gourou ». En France comme, d'ailleurs, en Angleterre ou aux États-Unis, les Évangéliques ont toujours lutté contre la monarchie ou les régimes autoritaires et pour la démocratie (et la République). Détail révélateur : le premier résistant français protestant à mourir fusillé par les nazis est Évangélique, André Guéziec (de confession baptiste), fusillé le 12 mai 1941 à Quimper. C'est aussi, entre autres, au nom du respect du choix individuel que diverses organisations évangéliques luttent elles-mêmes contre les « sectes » (exemple de Vigie-Sectes dirigée par Gérard Dagon).

Plus que les autres protestants, les Évangéliques ont généralement favorisé un type d'Église où l'assemblée locale fonctionne de manière autonome (congrégationalisme) et démocratique. Ceci signifie que le pasteur est élu par les membres, et toutes les décisions sont soumises au vote des fidèles (hommes et femmes). Cette culture démocratique précoce et vivace, chez les évangéliques, constitue un excellent barrage culturel à des dérives de domination « par le haut » d'un *leader* sectaire. Il n'est pas rare qu'un pasteur soit obligé de quitter une assemblée, suite à l'évaluation défavorable dont il fait l'objet de la part des fidèles. Sur ce terrain de la démocratie, les Évangéliques se distinguent nettement de la culture institutionnelle catholique, qui reste dans son principe une culture monarchique, verticale. Ils s'opposent aussi frontalement à des groupes du type des Témoins de Jéhovah, par exemple : autant le système jéhoviste est extrêmement centralisé et pyramidal (tout émane de la société de la Tour de Garde, basée aux États-Unis), autant la culture évangélique est fondée sur le débat, la diversité, le « contrôle par le bas ».

Ces modes de régulation constituent sans doute les principaux gardes fous opposés par les évangéliques aux dérives sectaires. On pourrait ajouter, à un moindre degré, un troisième mode, celui des organisations supra-locales (du type Alliance évangélique, Fédération évangélique de France ou Fédération protestante de France). Même si ces modes supra-locaux sont loin de l'efficacité démontrée depuis longtemps par l'Église catholique en la matière, ils contribuent néanmoins, par le simple jeu de l'information, voire de la rumeur, à identifier et isoler, quand il le faut, tel ou tel comportement jugé sectaire.

Terrains de faiblesse face aux dérives sectaires

Si les Évangéliques paraissent, d'un certain côté, bien armés contre les dérives sectaires, ils présentent cependant aussi des faiblesses. La dérive de l'autorité charismatique et la dérive insulaire constituent les deux principales.

En terme de dérives sectaires, le pouvoir charismatique est à certains égards plus dangereux que l'orientation fondamentaliste (contrairement à ce que l'on pourrait croire). Dans l'optique fondamentaliste, c'est la doctrine qui domine : le pasteur-prédicateur lui-même est soumis au respect de la doctrine, ce qui veut dire que les fidèles ont une marge de manœuvre. Dans l'optique d'une très forte accentuation charismatique, c'est le pasteur-guérisseur qui peut en venir, dans des cas extrêmes, à devenir la référence suprême (au lieu de la doctrine). Dans ce scénario, la voix de Dieu s'identifie avec celle du pasteur, laissant les fidèles sans beaucoup de recours. On peut alors en arriver à

se rapprocher du profil du « gourou » tel que les médias l'ont popularisé. Le protestantisme évangélique, par son accent sur la doctrine et la décision démocratique, est en principe bien outillé pour résister à cette dérive. La grande majorité des Églises qui se définissent comme « charismatiques » maintiennent la prédominance de la doctrine sur le *leader*. Mais dans des cas limites, la digue peut céder, et c'est le pasteur qui devient *leader* absolu, avec tous les risques que cela peut comporter. On peut faire l'hypothèse que parmi les plaintes adressées à des associations comme l'UNADFI au sujet de tel ou tel groupe Pentecôtiste, nombre de motifs d'inquiétude se rattachent à cette dérive. Dans ce schéma « limite » du pasteur-gourou, du charisme-roi, on peut remarquer que l'on sort de la définition socio-historique du protestantisme évangélique (et même du protestantisme, voire du christianisme tout court).

Il est important de discerner si telle ou telle assemblée évangélique entretient des liens avec l'extérieur (autorités locales, voisinage, autres Églises). La culture d'autonomie des assemblées évangéliques peut parfois conduire à une dérive isolationniste qui, poussée à l'extrême, va couper les ponts avec la société. C'est très rare, car les Évangéliques recherchent l'interaction avec l'extérieur, mais cela peut se produire. Dans ce cas, des logiques de surenchère ascétique peuvent être initiées, parfois mâtinées d'un discours apocalyptique ou ultra-pessimiste sur le monde. Ce terreau peut alors générer des comportements sectaires au sens courant du terme. Il semble que l'Institut théologique de Nîmes, pointé dans le rapport parlementaire de 1996, relève en partie de ce profil étroitement replié sur lui-même.

L'exemple le plus tragique où ces deux dérives (*leader* charismatique, logique insulaire) se sont rencontrées pour le pire est celui, bien connu, des Davidiens (affaire de WACO, Texas, en 1993). Au stade où ils étaient arrivés, les Davidiens n'étaient plus Évangéliques, mais c'est bien à partir d'un terreau culturel évangélique qu'ils ont évolué. Dans la plupart des cas de « dérive », cependant, les choses ne vont pas si loin que dans le cas du ranch de Waco...

Pour conclure, on peut dire que les protestants évangéliques représentent une culture religieuse militante *a priori* très bien intégrée dans une culture républicaine comme celle de la France. À bien des égards, leurs assemblées peuvent même constituer des sas d'intégration à la société française d'une efficacité qu'aucune autre structure n'approche [92]. Mais comme tous les groupes religieux, ces milieux présentent néanmoins des fragilités spécifiques : elles peuvent à la marge conduire à des dérives sectaires ponctuelles. Une observation citoyenne attentive, documentée, sensible aux pièges à éviter paraît largement de nature de traiter efficacement les quelques cas « à surveiller ».

92. *Cf.* Girondin J.-C., *Religion, ethnicité et intégration parmi les protestants évangéliques en région parisienne : la dynamique interculturelle d'un protestantisme aux prises avec la créolité*, Paris, EPHE, décembre 2003. Pour l'auteur, les Églises évangéliques antillaises permettent, pour les membres, *« leur adaptation à la société d'accueil à travers leur groupe d'appartenance comme un sas "être bien quelque part pour être bien partout". [...] Dans un pays comme la France, qui privilégie les parcours individuels d'intégration dans le cadre de la laïcité, ces communautés sont des pôles, ces "lieux intermédiaires, où peuvent se négocier le passage de la culture du pays d'origine à celle du pays d'accueil". Face à l'anonymat des quartiers et à la crise du lien social, ces communautés sont des lieux intermédiaires de convivialité et de reconnaissance des personnes »* (pp. 74-75).